

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DES ÉRABLES

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Monique Dupras
- ◆ Surveillant de travaux :
Bernard Rocheleau
- ◆ Directrice de projets :
Chantale Montpetit

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Omar Bouzidi
- ◆ Agente de location :
Francyne Gagné
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des nacelles, des échafaudages, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures.
- Limitez le va-et-vient dans les cages d'escaliers pendant les travaux à ces endroits.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier, car il pourrait y avoir des trous dans la chaussée, des clous ou d'autres rebuts avec lesquels ils pourraient se blesser.
- Soyez alerte aux chutes de briques, de mortier, de débris métalliques ou d'autres objets et circulez par les chemins sécurisés ou les chemins les plus éloignés du chantier.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto

Rédaction
Marthe Roberge,
en collaboration avec
Monique Dupras et
Chantale Montpetit

Conception graphique
Communication
Art & Graf

Montage graphique
Optik Design inc.

Habitations Des Érables

INFOCHANTIER

Informer • consulter • améliorer

Novembre 2008 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

780 000 \$ investis aux habitations Des Érables en 2008–2009

Au cours de l'automne 2008 et de l'hiver 2009, 780 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Des Érables. Les travaux prévus visent à améliorer l'étanchéité du bâtiment, des fenêtres et des portes-fenêtres; l'apparence et la solidité des balcons et des garde-corps; l'apparence des cages d'escaliers et la sécurité des garde-corps; l'apparence des portes d'entrée principale; ainsi que le contrôle de l'entrée des visiteurs dans l'immeuble.



Les travaux entrepris à la fin octobre s'étaleront jusqu'en février 2009. Ils créeront plus de bruit et de poussière que d'habitude, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient dans votre immeuble. Comme les travaux se dérouleront probablement par temps froid, il est recommandé de s'habiller chaudement lors du remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres dans votre logement.

Au moment de la pose de la porte d'entrée principale, l'accès à l'immeuble par cette entrée sera restreint. Les travaux dans les cages d'escaliers y perturberont aussi la circulation. De plus, lors du remplacement des garde-corps, des plafonds et des planchers des balcons, leur accès sera limité ou interdit. L'accès aux postes

de télévision sera temporairement perturbé au moment du transfert des antennes paraboliques des rampes de balcon à la nouvelle base sur le toit.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient les plus temporaires possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre sécurité durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS

En fin d'après-midi le 20 octobre dernier, **Monique Dupras**, agente de liaison, était présente aux habitations Des Érables pour échanger avec les locataires. Les discussions ont porté sur les travaux à venir, le calendrier prévu et le rôle des locataires pour la bonne marche des travaux. Les 11 personnes qui étaient présentes ont manifesté leur enthousiasme relativement à ces rénovations qui embelliront leurs habitations.

EXPLICATION DES TRAVAUX

Rénovation, réparation et amélioration	Pourquoi?	Résultat
Les portes-fenêtres et les fenêtres seront remplacées dans tous les logements.	Les nouvelles portes-fenêtres et les fenêtres écoénergétiques sont de meilleure qualité.	Meilleure étanchéité et plus belle apparence
Le haut des murs des cages d'escaliers seront repeints et des panneaux de stratifié seront installés jusqu'à mi-mur.	L'esthétique des cages d'escalier sera renouvelée et les panneaux de stratifié seront plus résistants et plus faciles à nettoyer.	Plus belle apparence et facilité d' entretien
Les garde-corps dans les cages d'escaliers intérieurs seront remplacés.	Les garde-corps doivent être mis aux normes de sécurité actuelles.	Sécurité accrue
Les soffites (plafonds des balcons) et les garde-corps des balcons seront remplacés. Les planchers des balcons seront remplacés par des fonds en fibre de verre.	Avec le temps, les balcons se détériorent, et la peinture des garde-corps s'écaille et laisse paraître de la rouille.	Plus de solidité et plus belle apparence
Les portes des entrées principales seront remplacées par des portes en aluminium.	Les nouvelles portes sont de meilleure qualité.	Meilleure étanchéité et plus belle apparence
Les sonnettes seront remplacées par un système d'interphones.	Le système d'interphones permettra de mieux contrôler l'entrée des visiteurs dans les immeubles.	Sécurité accrue
Les joints entre les briques seront refaits là où c'est nécessaire, et les fissures dans le béton des fondations seront réparées.	Avec le temps, le mortier s'effrite et des fissures apparaissent dans les fondations. Il devient nécessaire de les réparer.	Plus de solidité et meilleure étanchéité des murs
Une base pour antennes paraboliques sera installée sur le toit.	La nouvelle base sur le toit pourra recevoir toutes les antennes paraboliques. Cette installation permettra de prévenir la détérioration des murs de briques et des rampes des balcons.	Maintien de l' intégrité des murs extérieurs et des rampes de balcon, meilleure esthétique

QUAND?

Consultez les avis affichés à l'entrée des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Il nous est difficile présentement d'établir une date exacte pour chacun des travaux puisque cela dépend des trois éléments suivants :

- ✓ la disponibilité des matériaux nécessaires;
- ✓ les délais de livraison;
- ✓ les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

LA POSE DES PORTES ET DES FENÊTRES VOUS SEREZ AVERTI 48 HEURES À L'AVANCE

Lorsqu'il sera temps de remplacer les portes et les fenêtres dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra environ 48 heures à l'avance.

DES OUVRIERS ENTRERONT CHEZ VOUS

Au jour indiqué par l'entrepreneur, des ouvriers devront entrer chez vous pour changer les portes et les fenêtres. Si tout se passe comme prévu, les travaux de remplacement se feront en **une seule journée** par appartement.

CEPENDANT...

Les ouvriers pourraient **revenir** dans votre appartement après la pose des portes et des fenêtres, car ils devront parachever les travaux par des retouches de peinture ou l'installation des cadrages autour des portes et des fenêtres.

Un va-et-vient nécessaire pour un résultat efficace et plus joli!

L'INSTALLATION DE LA BASE D'ANTENNES PARABOLIQUES SUR LE TOIT

VOUS SEREZ AVERTI À L'AVANCE

Lorsqu'il sera temps d'enlever votre antenne parabolique de la rampe de votre balcon, on vous préviendra 48 heures à l'avance.

Auparavant, vous devrez vérifier les modalités de décrochage et de rattachage avec votre fournisseur. La **réinstallation** de votre antenne parabolique sur le toit devra nécessairement être **faite par votre fournisseur**.

Afin de réinstaller votre antenne parabolique dans le plus court délai possible, vous n'aurez à enlever de la rampe de votre balcon qu'au moment où l'installation de la base sur le toit sera terminée.

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :

1. Suivez les recommandations des différents avis affichés à l'entrée des immeubles.

Lorsque les avis le demandent, assurez-vous :

- ✓ D'enlever **TOUT** ce qui se trouve sur votre balcon : le mobilier, les objets, les plantes et autres.
- ✓ D'enlever les **antennes paraboliques** installées sur les rampes des balcons. Avant d'enlever votre antenne parabolique, vous devrez valider les modalités de décrochage et de rattachage avec votre fournisseur. L'installation de votre antenne parabolique **sur la nouvelle base du toit devra être faite par votre fournisseur**.
- ✓ D'enlever les climatiseurs des fenêtres, ainsi que tous les autres objets extérieurs à proximité des fenêtres.

2. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, l'entrepreneur vous préviendra (lire l'encadré ci-dessous).

Assurez-vous alors :

- ✓ D'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, essayez autant que possible d'avoir **quelqu'un de confiance pour être présent à votre place**.
- ✓ D'enlever **TOUT ce qui se trouve à moins d'un mètre** (trois pieds) des portes et des fenêtres :
 - meubles,
 - plantes,
 - rideaux, stores, pôles,
 - décorations,
 - tout autre objet.
- ✓ De détacher du mur tous les fils de téléphone ou de câble qui auraient été fixés sous la porte-fenêtre.

L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Que ce soit pour vous fixer un rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets devant les portes et les fenêtres, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières : un mot dans votre boîte à lettres, un message par téléphone, une note sur la porte de votre logement ou un avis affiché à l'entrée des immeubles. **Soyez vigilant et surveillez ses avis!**

Afcor construction inc. est l'entrepreneur général qui coordonne les travaux aux habitations Des Érables. Si, pour une raison majeure, personne ne peut être présent chez vous au moment des travaux, vous devez informer l'entrepreneur et aller voir la personne responsable sur le chantier pour prendre un nouveau rendez-vous.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir une prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.